Domaine : ……Vie universitaire et qualité de vie au travail….	
Vice-Présidente déléguée	X

LETTRE DE MISSION

MISSION : Qualité de vie au travail et politique de l'emploi

VP/ CM : Vice-présidente déléguée

IDENTITE : Isabelle Bouchiba-Fochesato

DATE : 12 juin 2020, modifiée le 1er janvier 2022

Localisation : Bâtiment administratif, n° 119

Coordonnées : Isabelle.Bouchiba-Fochesato@u-bordeaux-montaigne.fr

La politique que je vous invite à porter à mes côtés pour cette mandature comprend les grandes valeurs suivantes :

- Qualité de vie au travail
- Politique de l'emploi : service public, déprécarisation, pluriannulaisation
- Dialogue social
- Egalité, transparence et collégialité

1. VOTRE MISSION

La mission qui vous est confiée est celle de vice-présidente déléguée à la qualité de vie au travail et à la politique de l'emploi au sein de notre établissement.

Pour ce faire, vous serez chargée de la mise en place de conditions matérielles, règlementaires et institutionnelles à même d'améliorer la qualité de vie de chacun.e, que ce soit dans le cadre de ses études ou dans le cadre de son travail, autour des missions principales suivantes (liste non exhaustive) :

- œuvrer au développement de la qualité de vie au travail
  - mettre en place des mécanismes de prévention, d'aide et de prise en charge en matière de santé et de sécurité pour tous les personnels enseignants, administratifs et personnels des bibliothèques ;
  - prévenir la dégradation des conditions de travail et les risques psychosociaux au travail, mettre en place des actions contre les situations de harcèlement ;
  - collaborer activement avec la médecine du travail ;
  - agir pour la sécurité physique des personnes et des biens (bâtiments et campus) ;
  - élaborer un cadre fonctionnel permettant une réelle dynamisation des questions QVT ;
  - encourager et soutenir les actions, y compris festives, visant à renforcer la sociabilité au sein de l'établissement en travaillant en lien étroit avec l'action sociale des personnels et l'ensemble des services de la vie universitaire.

- œuvrer à la mise en place d'une politique de l'emploi de l'Université (Biatss, enseignants et enseignants-chercheurs) et accompagner le vice-président étudiant dans la mise en place d'une politique de l'emploi étudiant
  - concevoir un nouveau modèle organisationnel paritaire (CSE) ;
  - rénover les instances du dialogue social et la mise en œuvre de pratiques facilitant les conditions de ce même dialogue, promouvoir la collégialité, la concertation et le dialogue avec les personnels et leurs représentants ;
  - déprécariser :
    - par une politique de défense du service public et de maintien des emplois de fonctionnaires ;
    - par la sécurisation des parcours professionnels des personnels contractuels en mettant en œuvre leur cédéisation plus rapide ; renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans l'intérêt de l'établissement et des personnels : accompagnement, formation, mobilité.

2. VOS ATTRIBUTIONS

Membre à part entière de l'Equipe Présidentielle, vous représenterez le Président au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par la thématique de votre charge de mission.

En tant que vice-présidente déléguée, vous travaillerez en relation étroite avec la directrice générale des services, la directrice des ressources humaines, les vice-président.es du Conseil d'administration, de la Commission de la recherche et de la Commission de la formation et de la vie universitaire, ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble des vice-président.es délégué.es et des chargé.es de mission, ainsi que l'ensemble des services et des directions concernés. Vous assurerez le lien avec le CROUS, l'Espace Santé Etudiant, les collectivités territoriales et le monde associatif étudiant. Vous assurerez la promotion de la responsabilité sociale de l'établissement à l'égard de tous ses personnels en collaboration active notamment avec le Service d'action social de l'établissement.

Pour la mise en œuvre opérationnelle du projet de mandature sur le champ que vous pilotez, vous vous appuierez sur le Cabinet de la Présidence, qui contribuera à la bonne mise en œuvre de votre mission.

Je souhaite que vous puissiez rendre compte de votre action, en fin d'année universitaire, en Conseil d'Administration et devant l'équipe de direction, sous forme d'un rapport d'activité à destination de l'ensemble de la communauté.

3. LES MOYENS MIS A VOTRE DISPOSITION

Pour réaliser ce projet et dans le cadre de votre mission, vous bénéficiez des moyens budgétaires alloués annuellement par le Conseil d'Administration ainsi que des moyens matériels et logistiques qui vous permettront de mener à bien vos attributions.

Cette lettre de mission sera valable pendant toute la durée de votre mission.

Fait à Pessac., le 1er janvier 2022

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne
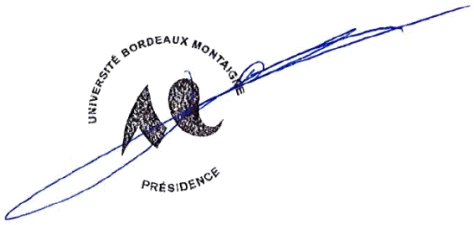
Lionel LARRE